

Gestion des ressources humaines

RNCP28044 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	315p, 315n
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)

<http://www.u-pem.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le parcours GRH et mobilité internationale forme des professionnels travaillant en entreprise dans la fonction Ressources Humaines et plus particulièrement en gestion des carrières et de la mobilité internationale.

Les professionnels adaptent les pratiques de GRH aux spécificités de chaque contexte économique, institutionnel, et culturel ainsi qu'au développement de compétences relationnelles.

A l'issue de la formation, les diplômés ont accès à des postes à responsabilité dans le domaine de la GRH dans des organisations privées et publiques.

Ils analysent l'environnement économique, juridique et culturel de la gestion des ressources humaines afin d'être en mesure d'apprécier les pratiques de GRH à développer dans chaque contexte particulier.

Ils mobilisent les principales politiques et les outils fondamentaux de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, politique de rémunération, gestion des carrières...)

Ils établissent un diagnostic et interviennent sur les processus de GRH en milieu interculturel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

- savoir mettre en oeuvre un recrutement :
- définir et analyser un besoin en recrutement, définir le sourcing, définir les outils d'évaluation appropriés : type d'entretiens, type de tests ou de simulation professionnelle, mettre en œuvre un processus d'accueil et d'intégration
- construire un référentiel de compétences (analyser et coter un poste et ou un /emploi)
- mettre en œuvre une démarche de gestion des emplois et des compétences
- mettre en œuvre un plan de formation (recueillir les besoins, construire des actions de formation, organiser la consultation des partenaires sociaux, construire un budget de formation, construire un appel d'offre de formation, construire une évaluation des actions de formation)
- construire un outil d'évaluation périodique (du rendement, des compétences, ...)
- mettre en place une politique de rémunération en tenant compte de critères économiques et professionnels
- construire et analyser les indicateurs sociaux
- savoir mettre en œuvre un audit social
- rédiger un cahier des charges pour encadrer la conception et la mise en œuvre d'un système d'informations sur les ressources humaines

- organiser les élections et la concertation avec les IRP
- définir la forme de contrat idoine pour une mobilité internationale (détachement, expatriation, contrat local, mission de courte durée...) et les pratiques de rémunération afférentes
- accompagner le personnel en mobilité internationale dans la préparation du départ et lors des retours
- analyser et anticiper les adaptations locales nécessaires dans le cadre du déploiement d'une politique « groupe » dans différentes entités (adaptation au droit social local, au contexte socioculturel)
- savoir animer une équipe et négocier dans un contexte interculturel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés occupent des fonctions RH dans des entreprises de tous secteurs d'activité, de différentes tailles (multinationales, ETI, PME de conseil aux entreprises) et de différents statuts (entreprises privées, EPIC, collectivités territoriales)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

Responsable RH généraliste (Responsables RH, RH de proximité, Directeur des ressources Humaines) Responsable de fonctions RH (Responsable de formation, gestionnaire de carrières, chargé de recrutement, etc.) Consultant (recrutement, SIRH, management interculturel) Spécialiste de la mobilité internationale (« compensations et benefits », responsable mobilité internationale)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28044/>